

GROUPE MAJORITAIRE : Union pour Peymeinade

Jusqu'au bout, l'opposition de gauche aura été dans le mensonge, la désinformation, l'outrance. Il est temps que cela finisse mais nous ne pouvons pas laisser passer des contrevérités ENORMES. S'agissant de l'article mensonger ci-contre écrit par Mme Seguin, la vérité est qu'il était convenu de la création d'une plate-forme bétonnée par la commune pour recevoir le kiosque à livres fabriqué par les élèves du lycée de Cannes et devant être installé par eux ; À 2 jours de l'installation, le professeur nous a fait savoir :

“De mon côté les nouvelles ne sont pas réjouissantes non plus. La direction du lycée et le rectorat ne veulent pas prendre en charge le transport et le montage ne pourra pas être fait par mes élèves.”

Il n'était pas dans les possibilités des services techniques de faire ce chantier qui a donc été reporté ! Il n'y a pas d'autre vérité mais Mme Seguin ne connaît pas ce mot et s'est déjà illustrée pour inventer en conseil municipal des plaintes d'associations démenties par écrit au maire par la présidente de l'association. Et bien d'autres...

Dans son journal « le Ca-fard », l'opposition de gauche reprend ses vieilles méthodes politiques : Nier la réalité pour créer la sienne. Pour discréditer le maire et faire croire que ses élus le quittent, ils font la liste des élus révoqués ou démissionnaires obligés en publiant leurs photos avec la mention DEMISSION. Tout est faux comme le certifient les décisions des conseils municipaux qui ont prononcé les révocations de leur qualité d'adjoints et le retrait des délégations. Tout cela a déjà été prouvé mais ce rappel s'impose après leur publication de juillet 2019.

Monsieur BASCHIERA : Révoqué en 2015 pour fautes très graves : décision du conseil municipal en date du 2 juin 2015 (**délibération n° 150602-12**)

Madame SAUCE: Révoquée en 2015 pour manquements multiples et soutien à M. Baschiera coupable de faits punissables (**Conseil municipal du 9 juillet 2015 délibération n° 150709-13**)

Madame LACROIX : Révoquée en 2015 pour insuffisance et soutien à M. Baschiera coupable de faits punissables (**Conseil municipal du 9 juillet 2015 délibération n° 150709-11**)

Madame BISSON : Révoquée en 2015 pour incompatibilité avec le groupe et soutien à

M.Baschiera (**Conseil municipal du 9 juillet 2015 délibération n° 150709-12**)

3 élus qui soutiennent un autre coupable de faits relevant du code pénal ne méritent pas de garder un poste d'adjoint ni même d'être élus.

Tous révoqués avec les voix de M.M Zejma et Guenot qui complotent ensemble aujourd'hui !

La gauche qui a voté contre la révocation est donc « complice ». La gauche donneuse de leçons de morale.

Monsieur ZEJMA : Déchargé de ses fonctions d'adjoint à l'urbanisme en 2018 pour comportement déloyal, rupture du lien de confiance -TRAHISONS multiples et autres (arrêté du maire n° AR2018-03 du 15 octobre 2018...) décision prise par toute l'équipe majoritaire d'où sa **démission forcée pour éviter la REVOCATION.**

Monsieur GUENOT : Démissionnaire contraint pour éviter des « procédures » dérangeantes.

Seule Mme Kurotschka a quitté le groupe majoritaire librement.

Tous, de droite se sont alliés à la gauche pour empêcher le fonctionnement normal de l'administration communale, nuire au maire pour le contraindre à la démission ! Ils avaient la possibilité de tous démissionner pour provoquer de nouvelles élections en fin 2018 ou début 2019 mais ils ont eu peur... d'être battus dans des élections anticipées.

Quant aux directeurs et agents, prétendument éconduits, certains sont partis en 2018 après 7 ANS de présence (ils ont passé 4 ans avec nous ce qui prouve qu'ils n'étaient pas indésirables, d'autres pour des raisons de carrière et de promotion. En bref, la vie normale chez les cadres.

On pourrait commenter à souhait, mais on se contentera de répondre aux contre-vérités qui alimentent leurs discours et publications.

Le Groupe UNION POUR PEYMEINADE